

REPONSES AU QUESTIONNAIRE APF

Engagements des candidats pour une politique inclusive

Nous souhaitons développer l'autonomie et l'insertion des personnes en situation de handicap. En lien avec les associations, nous cherchons à tendre vers l'accessibilité universelle pour faciliter aux Bisontins l'accès aux commerces, aux services, aux locaux municipaux, aux lieux de loisirs, de culture et de sport, et aux transports en commun. Nous souhaitons également développer des logements adaptés, tant pour les personnes âgées que pour les personnes atteintes de handicap. De même pour les logements intergénérationnels. Nous allons proposer un plan de la ville, de ses services et de ses monuments en braille ; nous allons développer l'installation de boucles magnétiques pour les malentendants ; nous allons terminer la sonorisation des carrefours à feux ; nous mettrons aux normes les bâtiments et voiries pour les PMR. (Eléments issus du programme)

1) La citoyenneté et la démocratie participative

Jean-Louis Fousseret entend que les Bisontin-es participent à la vie de la cité sans distinction. Une Commission intercommunale d'accessibilité est spécifiquement dédiée à l'accessibilité. Un Conseiller municipal délégué leur est dédié.

2) L'accessibilité du cadre bâti, de la voirie, des logements

Nous y travaillons sans relâche avec vous, l'APF, mais aussi avec l'ensemble des associations représentant les personnes handicapées, tout handicap confondu. Nous inscrirons nos politiques dans les agendas d'accessibilité programmée (AdAP). Pour les établissements (ERP) qui ne seraient pas encore en conformité au premier janvier 2015, nous nous engagerons dans un AdAP sur des délais précis. Je sais que ce dispositif présenté par Jean-Marc AYRAULT le 26 février dernier pose problème à l'ensemble des associations, mais à moi aussi parce que je ne voudrais pas que vous pensiez qu'il s'agit là d'un recul. Notre objectif reste l'accessibilité universelle atteinte le plus rapidement possible, en lien étroit avec vous.

3) Le logement

Nous accompagnons déjà la création de logements et le développement de logements adaptés. Nous continuerons avec les constructeurs publics et privés, nous veillerons aussi à la mise en conformité des logements lors des réhabilitations.

4) La politique municipale d'accessibilité

Le tramway, les 14 millions par an de travaux de proximité (voirie, î), permettent de rendre accessibles les espaces publics. Nous continuerons avec volonté.

5) L'éducation

Depuis toujours, nous œuvrons à accompagner la scolarisation des enfants handicapés : crèches avec accueil spécifique des enfants polyhandicapés (crèche Clairs Soleils), accueils particuliers d'enfants présentant des handicaps à la Crèche Artois, adaptation des locaux scolaires, du mobilier, recrutement d'AVS (Auxiliaire de Vie Scolaire) pendant les temps de restauration pour l'accompagnement des enfants handicapés. Au cours de l'année prochaine, des travaux seront réalisés pour l'installation d'un ascenseur à l'école Brossolette qui accueille la CLIS4. Comme vous le savez, il y a à Besançon un établissement scolaire maternelle + élémentaire accessible par quartier. Dès que des travaux sont engagés, nous visons à ce que les règles soient respectées.

6) L'emploi

Pour les trois structures Ville, CCAS et CAGB, ce sont 6% des emplois qui sont réservés aux personnes handicapées. Nous sommes au-dessus de l'exigence légale, nous continuerons.

7) La santé

Nous sommes engagés dans une démarche visant à permettre l'accès à la santé pour tous. Avec l'atelier santé ville et l'atelier de santé mentale, nous travaillons sur la question du handicap psychique. Nous favorisons l'autonomie et le maintien à domicile pour les personnes handicapées et les personnes âgées. Pour cela, nous mettons en œuvre l'e-santé et l'e-medicine (TEMIS, Agglomération, î).

8) La solidarité

Avec la Direction de l'Autonomie, l'accompagnement des personnes handicapées est au cœur de ses préoccupations. Nous avons aussi créé handi-actu, le forum du handicap, et la sensibilisation des jeunes dans les écoles et les lycées. La solidarité s'exprime aussi dans les 9 autres points que vous évoquez. Vous savez qu'elle est au cœur des politiques de Besançon et de mon projet.

9) Les sports et les loisirs

Avec la piscine Mallarmé rendue accessible, avec le fort soutien financier au Centre Pierre Croppet pour la reconstruction du bassin, avec les dotations spécifiques qui seront données aux clubs qui ouvriront au handi-sport, nous soutiendrons l'accès aux sports et aux loisirs des personnes handicapées. Nous comptons bien maintenir le raid Handi-Forts. Il en va de même pour l'accès à la culture et aux loisirs, il n'est pas question pour nous de tenir les personnes handicapées éloignées.

10) Le lien social

Nous accompagnons et aidons les associations de personnes handicapées. Nous mettons à disposition des locaux, nous versons des subventions et engageons des partenariats. Je crois que cela marche plutôt pas mal. Nous continuerons ainsi à travailler dans la confiance et le respect mutuels.